

# COMMUNIQUÉ

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour l'année 2026-2027 sont désormais ouvertes pour les établissements de la ville de Bernay. Que votre enfant entre en cours préparatoire (CP), maternelle, élémentaire ou change d'école, il est important d'anticiper les démarches.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Toutes les informations pratiques et les démarches à suivre sont disponibles en ligne sur le site de la Ville de Bernay à la rubrique « Formulaire et démarches en ligne » ou sinon rendez-vous à l'Espace du droit et de la famille.

24 rue Guillaume de la Tremblaye, Bernay  
Tel. 02 32 46 63 16  
E-mail. [espacedroitfamille@bernay27.fr](mailto:espacedroitfamille@bernay27.fr)

### DEMANDE DE DÉROGATION

Vous êtes habitants de Bernay mais vous ne souhaitez pas scolariser votre enfant dans l'école prévue par la carte scolaire ? Vous n'êtes pas habitants de Bernay et vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé dans l'une des écoles de la ville ? Pour toute demande de dérogation, vous devez :

- > Faire une demande écrite et motivée à l'attention du Maire de la Ville de Bernay
- > Compléter le formulaire de demande de dérogation et le joindre à votre courrier
- > La décision de la commission vous sera notifiée ensuite

Certificat d'inscription :

Une fois l'inscription validée, le certificat d'inscription sera envoyé par courrier. La famille devra alors prendre rendez-vous avec la direction de l'école concernée et lui présenter ce document afin de finaliser l'inscription de l'enfant. Aucune scolarisation n'est acceptée sans certificat d'inscription.



**Manuel CHEVALLIER**

Directeur Communication, chargé des relations avec la presse

Téléphone : 02 32 46 63 33 - 06 26 61 03 26

Courriel : [manuel.chevallier@bernay27.fr](mailto:manuel.chevallier@bernay27.fr)



**BERNAYLAVILLE.FR**